



AGROTEC

LYCEE AGROTEC

Vieux Chemin - Montée Bon Accueil - 38217 VIENNE-SEYSSUEL

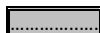
Tel : 04 74 85 18 63

Fax : 04 74 53 05 59 - Mail legta.vienne@educagri.fr - Site Internet : www.vienne.educagri.fr

DOCUMENTS ET PIÈCES A RENDRE 2016-2017

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION

Documents fournis par AGROTEC :



POUR LE DOSSIER « SCOLAIRE » :

- Dossier d'admission** rempli et signé,
- 1 photo d'identité récente** à coller sur la 1^{ère} page du dossier d'admission,
- Accusé de réception des Règlements d'AGROTEC**,
- Autorisations** (de sortie, de droit à l'image dans le cadre interne d'AGROTEC, des trombinoscopes, etc.),
- Droit à l'image et à la vie privée** (dans le cadre externe du site internet de l'enseignement agricole public),
- 3 derniers **bulletins trimestriels** (pour les élèves/étudiants qui n'étaient pas à AGROTEC en 2015-2016),
- Attestation d'**assurance scolaire et/ou extrascolaire** pour l'année 2016-2017 couvrant les dommages causés par l'élève aux biens et aux véhicules du maître de stage,
- EXEAT** (à demander à l'établissement d'origine pour les élèves/étudiants qui n'étaient pas à AGROTEC en 2015-2016),
- Copie complète du **livret de famille** (parents, frères et sœurs),
- Copie de l'**acte de divorce** mentionnant : responsabilité, type de garde, résidence habituelle de l'élève (si divorce),
- Protocole d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** de l'année précédente (pour les élèves/étudiants qui n'étaient pas à AGROTEC en 2015-2016 et ayant des troubles de l'apprentissage),
- Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** de l'année précédente (pour les élèves/étudiants qui n'étaient pas à AGROTEC en 2015-2016 et ayant des besoins éducatifs particuliers),
- Notification de la MDPH/MDA** pour l'année 2016-2017 (pour les élèves/étudiants nécessitant un PPS et/ou un accompagnement AVS et/ou ayant fait une demande du matériel adapté),
- Photocopie du **dernier diplôme scolaire** obtenu (Brevet des collèges, Baccalauréat),
- Photocopie du **diplôme de secourisme**, si obtenu, à jour ou recyclé (PSC1, PSC2, SST...),
- Carte M'Ra** à recharger à AGROTEC (en faire la demande par internet pour les nouveaux élèves/étudiants),
- 1 chèque de 5 Euros** à l'ordre de l'**ALESA** (pour la participation annuelle au « Foyer » des élèves/étudiants).

POUR LE DOSSIER « INFIRMERIE » :

- Fiche de santé**,
- Fiche d'urgence**,
- Copie du **carnet de santé** (partie sur la vaccination du Tétanos qui doit être à jour à la rentrée scolaire),
- Certificat médical** pour les dispenses d'EPS à l'année,
- Bilan médical** complet de moins de 2 ans (pour les élèves/étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers, des problèmes de santé, désirant solliciter des aménagements d'examen),
- Protocole d'Accueil individualisé (PAI)** de l'année précédente (pour les élèves/étudiants qui n'étaient pas à AGROTEC en 2015-2016 et ayant des problèmes de santé),
- Ordonnance et/ou Certificat médical** pour les traitements en cours et les problèmes médicaux.

POUR LES « INSCRIPTIONS AUX EXAMENS »

- Copie recto verso de la **carte d'identité de l'élève ou du passeport** (en cours de validité),
- Attestation de recensement** pour les élèves/étudiants ayant 16 ans ou plus (à demander en Mairie),
- Attestation de la Journée d'appel à la Défense** pour les élèves/étudiants déjà convoqués.

POUR LE DOSSIER « COMPTABILITE » (demi-pensionnaire ou élève interne)

- 1 relevé d'identité bancaire (RIB)** ou postal au nom des responsables légaux,
- ELEVES : 1 chèque de 90 Euros** à l'ordre de l'**AGENT COMPTABLE** (pour les frais de cours photocopiés),
- ETUDIANTS : 1 chèque de 119 Euros** à l'ordre de l'**AGENT COMPTABLE** (pour les frais de cours photocopiés),
- Fiche « Responsable financier »** (au dos du dossier d'admission),
- Autorisation de prélèvement** (facultatif),
- ELEVES : Dossier de demande de bourse du secondaire** + Notification provisoire de bourse (si reçue) + pièces justificatives + copie complète du livret de famille (frères, sœurs et parents).

POUR LE DOSSIER « INTERNAT »

- 1 chèque de 5 Euros** à l'ordre de l'**FSE** (pour la participation annuelle au « Foyer » des élèves internes).

POUR L'OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE-EQUITATION (uniquement en 2nde GT, 1^{ère} STAV, Terminale STAV)

- 1 fiche de renseignements** concernant l'élève
- 1 certificat médical** de non contre-indication à la pratique de sports équestres « EN COMPETITION ».

POUR LES ASSOCIATIONS (facultatif)

- Formulaire d'inscription à l'Association Sportive** (sports proposés par l'AS et compétitions UNSS),
- Formulaire d'adhésion à l'Association des parents d'élèves (APE)**,
- 1 chèque de 10 Euros** à l'ordre de l'**APE** (Association des Parents d'Elèves),
- 1 chèque de 15 Euros** à l'ordre de l'**ALESA** (Association des « élèves » proposant sorties et activités extrascolaires),
- 1 chèque de 18 Euros** à l'ordre de l'**UNSS** pour la licence UNSS.

DOCUMENTS A CONSERVER 2016-2017

ELEVES et ETUDIANTS

- Courrier d'admission,**
- Planning de la rentrée scolaire,**
- Liste des « **documents et pièces à rendre / à conserver** »,
- Liste des **livres et fournitures,**
- Tarifs 2016-2017** (sous réserve de modification en cours d'année),
- Informations sur les **transports** ('élèves), **aides diverses** (élèves), **carte M'Ra** (élèves et étudiants),
- Fiche d'information sur l'**Association des élèves et des étudiants d'AGROTEC** (ALESA),
- « Note de service » sur le **fonctionnement de l'infirmerie,**
- Contacts AGROTEC,**
- Dates des stages 2016-2017,**
- Règlement intérieur d'AGROTEC,**
- Charte informatique,**
- Règlement du Centre d'Information et de Documentation (CDI),**
- Règlement des laboratoires,**
- Charte de la Laïcité,**

ELEVES INTERNES (uniquement)

- Courrier d'accueil à l'internat** (sous réserve de place disponible, internat non ouvert le dimanche soir),
- Literie et fournitures** de l'internat
- Règlement intérieur de l'internat,**
- Charte d'utilisation du foyer,**
- Charte d'utilisation des VTT,**

ETUDIANTS (uniquement)

- Liste des logements BTSA** (privés, sociaux, annonces immobilières, etc.),
- Information sur la **sécurité sociale étudiante.**

A PREVOIR POUR LES ETUDIANTS

- Un **chèque à l'ordre de l'URSSAF** (215 € en 2015-2016) pour la cotisation obligatoire à la Sécurité Sociale Etudiante (le montant sera précisé à la rentrée scolaire).